



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
30 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement,**  
**l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement**  
**des capacités productives et un développement durable**  
**Septième session**  
Genève, 17-19 juin 2019

## **Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable sur sa septième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 17 au 19 juin 2019

### **I. Introduction**

1. La septième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 17 au 19 juin 2019. Elle a porté sur les pratiques entrepreneuriales responsables et durables et les mesures publiques d'aide au développement de l'entrepreneuriat en faveur des groupes économiquement défavorisés, notamment les femmes, les jeunes et les migrants.

#### **A. Résumé du Président**

##### **1. Séance plénière d'ouverture**

2. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED a déclaré que l'entrepreneuriat jouait un rôle central de catalyseur dans la transition vers un développement inclusif et durable. De même, dans sa résolution 73/225 sur l'entrepreneuriat au service du développement durable, adoptée en 2018, l'Assemblée générale avait reconnu l'importance de l'entrepreneuriat, qui permettait de créer des emplois, de stimuler la croissance économique, de favoriser l'innovation, d'améliorer la qualité de vie et de faire face aux problèmes sociaux et environnementaux. L'entrepreneuriat contribuait également à promouvoir la cohésion sociale, à réduire les inégalités et à créer des possibilités pour tous, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les groupes vulnérables.

3. La Secrétaire générale adjointe a rappelé que des efforts avaient été faits ces dernières décennies pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises, ce qui avait conduit de nombreuses sociétés à se comporter de façon plus responsable, non seulement envers leurs actionnaires, mais aussi leurs clients, leurs employés et la société en général. En outre, nombre d'entreprises multinationales étaient conscientes que le fait de contribuer aux dimensions économique, environnementale et sociale des objectifs de développement



durable présentait de nombreux avantages, au-delà de la seule amélioration de leur image. Bien que le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat élaboré par la CNUCED bénéficie aux entreprises et entrepreneurs inclusifs, les gouvernements devraient prendre de nouvelles mesures en fonction des besoins des secteurs ciblés. En outre, les besoins des petites et moyennes entreprises (PME) devraient être pris en compte dans le cadre de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par exemple, les politiques destinées à assurer la sécurité alimentaire et à favoriser une agriculture durable pourraient, indirectement, entraver l'activité des petits exploitants agricoles et des microentreprises. On pourrait répondre à ces préoccupations en évaluant les effets de la réglementation et en élaborant et utilisant des indicateurs de développement pour les PME. Au vu des nombreuses difficultés auxquelles les pays en développement et les pays en transition étaient confrontés, les pouvoirs publics devraient collaborer étroitement avec les PME pour instaurer un environnement favorable à l'entrepreneuriat inclusif et au développement de ces entreprises. En conclusion, la Secrétaire générale adjointe a souligné l'importance d'écouter les jeunes et de partager les pratiques exemplaires en matière d'entrepreneuriat inclusif afin de dresser la liste des mesures concrètes susceptibles de renforcer la contribution du secteur privé à une croissance durable.

4. En présentant le document TD/B/C.II/MEM.4/20, intitulé « Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises », le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises a souligné l'importance du rôle que jouaient les entreprises et l'entrepreneuriat inclusif dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable. L'entrepreneuriat inclusif pourrait utilement contribuer à surmonter les principales difficultés sociales et environnementales, notamment le chômage des jeunes, l'autonomisation économique des femmes et l'intégration sociale et économique des migrants et des réfugiés. Dans le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat, l'accent était mis sur la coopération et la coordination entre toutes les parties prenantes pour créer des écosystèmes inclusifs favorables au développement de l'esprit d'entreprise. Au lieu d'investir au titre de leur responsabilité sociale, certaines entreprises s'étaient orientées vers la création de modèles économiques à la fois sources de valeur et à impact social et environnemental. Dans la gestion de leur portefeuille, les investisseurs tenaient de plus en plus compte de l'ensemble des répercussions des activités des entreprises. Le *World Investment Report 2019* (Rapport sur l'investissement dans le monde), récemment publié, attirait l'attention sur le rôle croissant des zones économiques spéciales en faveur de la promotion du développement<sup>1</sup>.

## **B. Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises**

(Point 3 de l'ordre du jour)

### **1. Réaliser les objectifs de développement durable en adoptant une approche inclusive et durable de l'entreprise**

5. Une réunion-débat sur la promotion de l'entrepreneuriat au service du développement durable a réuni des experts des entités suivantes : le Conseil de l'investissement des Philippines, le réseau iBAN (Allemagne), la délégation permanente de la Chambre de commerce internationale auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Université publique du Sud au Cayes (Haïti) et la Banque mondiale.

6. Un expert a expliqué les grandes difficultés que rencontrait la communauté internationale à réaliser les objectifs de développement durable. Il était urgent que les gouvernements, les entreprises et la société dans son ensemble collaborent pour que la situation change. Les entreprises, en particulier, devaient s'efforcer d'intégrer la durabilité dans tous les aspects de la chaîne de valeur, en en faisant réellement un élément central de

<sup>1</sup> CNUCED, 2019, *World Investment Report 2019: Special Economic Zones* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.19.II.D.12, Genève).

leur modèle économique plutôt qu'en considérant l'exercice de leur responsabilité sociale comme un simple acte caritatif. L'expert a déclaré que la Banque mondiale avait établi neuf principes d'investissement à impact social et environnemental et attiré l'attention sur l'intérêt de travailler avec les grandes entreprises pour amplifier les effets des efforts déployés.

7. Un autre expert a montré que l'entreprise inclusive pouvait permettre aux secteurs public et privé de collaborer à la réalisation d'objectifs communs, à savoir le progrès social et le développement économique. Par exemple, l'iBAN était un réseau mondial financé par l'Union européenne et l'Allemagne qui aidait les entreprises à développer des modèles économiques inclusifs et coopérait avec les gouvernements pour élaborer des cadres directifs appropriés. Il s'agissait d'intégrer la durabilité dans les modèles économiques et d'inclure les personnes à la base de la pyramide, soit en leur fournissant des biens et services ciblés, soit en offrant aux pauvres des possibilités de créer leur entreprise. L'iBAN avait d'abord concentré son action sur l'Asie du Sud-Est, où il menait un programme de dix-huit mois en collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Il s'était également tourné vers l'Afrique et prévoyait de collaborer avec l'African Venture Philanthropy Alliance, initiative saluée par un expert.

8. Une experte a exposé l'intérêt que l'entreprise inclusive présentait pour son pays et les mesures prises pour développer davantage ce secteur. Les Philippines, dont l'économie était l'une des plus dynamiques d'Asie, considéraient l'entreprise inclusive comme l'un des éléments clefs de leur stratégie de développement visant à réduire la pauvreté. Compte tenu des avantages que l'État accordait aux grandes entreprises, le Conseil de l'investissement, dans son plan de priorités en matière d'investissement pour 2017-2020, avait proposé que des incitations fiscales soient offertes aux entreprises agricoles et touristiques qui fonctionnaient de manière inclusive. Dans l'ensemble, l'expérience avait montré que les entreprises inclusives pouvaient être rentables et bénéficier aux communautés locales.

9. Une autre experte a plaidé en faveur des entreprises et de l'entrepreneuriat, qui pouvaient aider les pays les moins avancés à sortir de la pauvreté, et a demandé à cet effet l'assistance de la CNUCED au travers de son Programme Empretec. Se fondant sur l'exemple d'Haïti, elle a déclaré que les pays les moins avancés avaient manqué les trois premières révolutions industrielles et devaient maintenant saisir les possibilités offertes par la quatrième. L'innovation jouait un rôle essentiel dans la croissance économique, l'investissement étranger direct étant un catalyseur du changement. Citant les recommandations contenues dans le *Rapport 2018 sur les pays les moins avancés*<sup>2</sup>, l'experte a souligné qu'il fallait que les pays favorisent le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes et attirent des projets d'investissement de grande envergure afin de créer des emplois. Les entreprises aux objectifs bien définis qui se comportaient de façon éthique et responsable pouvaient être le moteur du changement. Toutefois, pour que les économies connaissent une croissance inclusive, les gouvernements devaient instaurer les conditions propices à ce que les individus développent leurs capacités personnelles au lieu de compter sur les aides sociales.

10. Un autre expert a déclaré que son organisation visait à permettre aux entreprises de jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de développement durable et à recenser les domaines dans lesquels elles pourraient davantage contribuer à un développement social et environnemental durable. Souscrivant aux propos d'autres orateurs, il a appuyé l'idée d'une contribution des entreprises au développement durable, telle qu'elle est exprimée dans l'objectif 17. Son organisation voulait que le système commercial mondial profite à tous, et elle avait l'intention de lancer un projet en collaboration avec des institutions de l'Union européenne afin de faciliter l'accès des réfugiés entrepreneurs à des moyens de financement.

11. Un autre expert encore a signalé que l'industrialisation de base était en retard par rapport à l'objectif fixé. De nouveaux modèles économiques devaient être appliqués pour

<sup>2</sup> CNUCED, 2018, *Rapport 2018 sur les pays les moins avancés : L'entrepreneuriat au service de la transformation structurelle – Changer de cap* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.18.II.D.6, New York et Genève).

que l'industrialisation acquière un caractère durable. Son organisation exhortait les pays à travailler ensemble, à l'instar de la collaboration récente avec la CNUCED sur les politiques d'entrepreneuriat en Éthiopie.

12. Au cours des échanges qui ont suivi, certains experts ont évoqué l'absence d'indicateurs économiques normalisés, qui étaient nécessaires pour faciliter la réalisation des objectifs de développement durable. De plus, la notion de « quadruple bilan », qui remplaçait celle de « triple bilan », devait intégrer des indicateurs de bien-être. Un expert a déclaré que son pays avait mis en œuvre une stratégie nationale d'investissement axée sur l'investissement à impact, et il s'est interrogé sur la nécessité d'améliorer et d'harmoniser l'évaluation de ce type d'investissement. Plusieurs experts ont convenu que le marché de l'investissement à impact n'était plus un micromarché et que la question de la cohérence de l'évaluation avait gagné en importance. Même s'il n'existait pas encore de démarche globale, plusieurs initiatives prometteuses en matière de publication par les entreprises d'informations sur les objectifs de développement durable avaient été lancées, notamment par l'Organisation de coopération et de développement économiques et la CNUCED. C'était un aspect sur lequel les responsables de l'élaboration des politiques devraient se concentrer. Un expert a indiqué que l'Atlas des objectifs de développement durable constituait un bon point de départ pour l'établissement de paramètres de mesure, tandis qu'un autre a plaidé en faveur d'une coordination entre les travaux sur les entreprises et l'entrepreneuriat et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

## **2. Instaurer un cadre propice au développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

13. Une réunion-débat a été consacrée aux cadres propices au développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Elle a réuni des experts des entités suivantes : la Commonwealth Youth Division (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; Enterprise Uganda (Ouganda) ; l'Agence italienne de coopération pour le développement (Italie) ; l'exploitation avicole Nyero-Too (Ouganda) ; Plan International Finlande (Finlande) ; Social Venture Africa (Ghana) ; et le Service de l'emploi des jeunes du Cameroun.

14. De nombreux experts ont salué la participation à la session de jeunes qui avaient développé un esprit d'entreprise pour créer leurs propres débouchés et résoudre des problèmes liés à la durabilité. Les mécanismes de financement traditionnels, tels que les subventions et les prêts bonifiés, avaient facilité la création d'emplois indépendants pour les groupes défavorisés. Toutefois, compte tenu des contraintes qui pesaient actuellement sur les budgets publics, des instruments de financement mis en œuvre par le secteur privé tels que les garanties de prêts, le microcrédit, le financement participatif, les prêts de particulier à particulier et les fonds apportés par des investisseurs providentiels pourraient compléter les moyens traditionnels. Face aux enjeux de la quatrième révolution industrielle, qui entraînait une demande accrue de qualifications en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques dans l'industrie manufacturière, il fallait déployer des efforts notables pour développer les compétences des jeunes entrepreneurs des pays en développement, qui pâtissaient d'une importante asymétrie de l'information en matière de nouvelles technologies et d'un accès insuffisant au savoir.

15. Un expert a souligné le partenariat de longue date entre le Commonwealth et la CNUCED, qui s'était notamment traduit par la publication d'un guide sur l'entrepreneuriat des jeunes et d'une panoplie de mesures en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'économie bleue et verte<sup>3</sup>. Il importait d'adopter une approche globale et de veiller à harmoniser les politiques relatives à l'économie, au développement du secteur privé et à l'innovation. Il fallait également élaborer des mesures novatrices, tournées vers l'avenir et à long terme plutôt que de répondre aux problèmes les plus pressants. Le processus

<sup>3</sup> CNUCED, 2015, *Policy Guide on Youth Entrepreneurship* (publication des Nations Unies, New York et Genève) ; Secrétariat du Commonwealth, 2018, *Youth Entrepreneurship for the Green and Blue Economy: Policy Toolkit* (Londres).

d'élaboration des politiques devait en permanence être adapté au rythme toujours plus rapide du changement.

16. Au Ghana, l'expérience de Social Venture Africa avait mis en évidence que la formation professionnelle et la technologie jouaient un rôle important dans la création de possibilités pour tous. En particulier, il fallait enseigner aux femmes les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et élaborer des programmes d'assistance technique destinés aux femmes comme aux hommes pour créer des cercles vertueux d'apprentissage entre les sexes. Il y avait des différences importantes entre les zones urbaines et les zones rurales – en termes d'infrastructure, d'accès au numérique et aux technologies de la communication et d'accès aux initiatives d'appui à l'entrepreneuriat – qui désavantageaient les populations rurales. Un expert a relevé que l'accès des jeunes à l'innovation était une question non seulement de compétences et de formation, mais également de statut social. À cet égard, les organisations devraient faciliter l'accès des jeunes aux postes de direction.

17. Un autre expert a rappelé que les entrepreneurs devaient répondre aux exigences du marché et demeurer compétitifs, ce qui nécessitait des efforts considérables et permanents. Il a déclaré que la formation à l'esprit d'entreprise devait être axée sur les compétences comportementales, qui devaient être constamment actualisées. Un autre expert encore a souligné l'importance des réseaux de confiance, qui pouvaient permettre de trouver des moyens de financement grâce au crédit fournisseur. Le manque de services aux entreprises – par exemple, dans les domaines de l'expertise technique, des services bancaires et des services comptables – était l'un des principaux obstacles au développement des entreprises.

18. Un expert a déclaré que l'éducation était le meilleur moyen de remédier au manque de capital humain, comme le montrait l'exemple du Cameroun. La stratégie pour l'entrepreneuriat des jeunes promue par les organismes des Nations Unies était importante, car elle tenait compte de la voix des jeunes et des solutions que ces derniers proposaient. Un autre expert a déclaré que les enfants et les jeunes ne devaient pas être considérés seulement comme des bénéficiaires, mais aussi comme des acteurs du développement économique. Il fallait être à l'écoute des aspirations des jeunes et de leur intention de créer des entreprises dans un but précis, car faire des bénéfices n'était souvent pas leur priorité. Par exemple, en Italie, les jeunes manifestaient un vif intérêt pour l'industrie culturelle, et l'agence italienne de coopération pour le développement apportait un soutien dans ce domaine. Plusieurs experts ont convenu qu'il fallait redoubler d'efforts pour faire participer les jeunes à la prise de décisions.

### **3. Donner aux femmes chefs d'entreprise les moyens d'agir**

19. Une réunion-débat a été consacrée au renforcement des moyens d'action des femmes chefs d'entreprise. Elle a réuni des experts des entités suivantes : le Commonwealth Businesswomen's Network (Royaume-Uni) ; Dell (Danemark) ; l'Enterprise Development Centre (Nigéria) ; l'Organisation internationale de la Francophonie (Suisse) ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) (Suisse) ; l'Université de l'Écosse de l'Ouest (Royaume-Uni/République-Unie de Tanzanie) ; l'International Robotics Academy (Jordanie) ; et Women's Economic Imperative (Royaume-Uni).

20. De nombreux experts ont reconnu l'importance des programmes et des politiques en faveur des femmes chefs d'entreprise et dit qu'il fallait saluer les résultats remarquables que les femmes pouvaient obtenir lorsqu'elles recevaient l'appui nécessaire. Un expert a déclaré que l'Organisation internationale de la Francophonie avait appuyé avec succès l'entrepreneuriat des femmes en créant des pépinières d'entreprises en Afrique francophone. L'adoption de politiques financières inclusives, telles que celles mises en œuvre en République démocratique du Congo, pourrait contribuer à combler le déficit de financement. Il était également essentiel d'échanger des pratiques exemplaires grâce à des réseaux numériques, comme le Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin, afin de recenser les exemples de succès obtenus par des femmes chefs d'entreprise, qui pourraient servir d'inspiration.

21. Un expert a déclaré que l'organisation de manifestations de levée de fonds en faveur des femmes chefs d'entreprise pourrait permettre de surmonter les obstacles culturels. Les femmes chefs d'entreprise éprouvaient des difficultés à trouver des sources de financement, même dans la Silicon Valley, et il fallait faciliter leur accès aux capitaux. Un autre expert a signalé que, dans certains pays, il était difficile pour les femmes d'emprunter, car les biens donnés en garantie étaient principalement détenus par des hommes. Les réseaux de femmes jouaient un rôle important, car ils donnaient aux femmes chefs d'entreprise des exemples de réussite entrepreneuriale et des modèles à suivre.

22. Étant donné que les femmes formaient un groupe hétérogène, les politiques devaient être adaptées à des contextes différents. Par exemple, au Canada, une réglementation particulière en matière de marchés publics avait favorisé le développement de l'entrepreneuriat féminin, puisque 15 % des biens et services achetés par l'administration devaient être fournis par des entreprises détenues par des femmes. Suivant cet exemple, ONU-Femmes avait mis au point un programme d'achat tenant compte des questions de genre pour inclure davantage de petites entreprises dirigées par des femmes. L'organisation avait également conçu un programme d'assistance technique pour permettre aux femmes de participer davantage aux chaînes de valeur, et elle encourageait les entreprises à adopter les Principes d'autonomisation des femmes. Les obstacles à l'entrepreneuriat féminin étaient également aggravés par la corruption, qui entravait la mise en place de procédures d'achat ouvertes et équitables auxquelles les femmes pourraient participer.

23. Un autre expert a déclaré qu'il serait possible de favoriser l'autonomisation des femmes en appliquant des procédures d'achat ouvertes, transparentes et respectueuses du principe de l'égalité des sexes. En outre, les chefs d'État du Commonwealth avaient récemment admis que les obstacles à l'entrepreneuriat féminin étaient de nature systémique. Il fallait donc mettre en œuvre des politiques et des programmes commerciaux et entrepreneuriaux tenant compte des questions de genre, comme le programme Empretec pour les femmes appliqué en Malaisie. Pour conjuguer égalité et équité, il fallait élaborer des politiques tenant compte des questions de genre, car si les femmes et les hommes étaient confrontés aux mêmes problèmes, les politiques les touchaient de manière différente. À cet égard, il était nécessaire de disposer de statistiques et de données ventilées par sexe, qui étaient rarement disponibles. Plusieurs experts ont souligné qu'aucune politique n'était véritablement neutre du point de vue du genre.

24. L'importance de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ne pouvait être minimisée. Ces disciplines étaient généralement moins accessibles aux filles et aux femmes, mais néanmoins importantes pour les préparer au marché du travail de demain. Étant donné que la fracture technologique entre les hommes et les femmes découlait des pratiques éducatives, il était essentiel d'enseigner l'entrepreneuriat au niveau primaire. Des mesures telles que l'approbation du congé parental pour les hommes pouvaient efficacement contribuer à réformer le marché du travail pour le rendre plus inclusif et aider les femmes à trouver un meilleur équilibre entre travail et vie privée.

#### **4. Accélérer l'intégration et le développement économique des migrants entrepreneurs**

25. La réunion-débat suivante a été consacrée à l'intégration et au développement économique des migrants entrepreneurs. Elle réunissait des experts des entités suivantes : Arcadia Blockchain Technologies et Arcadia Blockchain for Refugees (Suisse) ; le Département fédéral suisse des affaires étrangères ; Help Code (Italie) ; SINGA Geneva (Suisse) ; l'University College London (Royaume-Uni) ; l'Université du Danemark du Sud à Odense (Danemark) ; et le Centre pour l'intégration en Méditerranée (France).

26. Un expert a souligné l'importance de la coopération entre l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la CNUCED, qui avait abouti à l'élaboration du guide pratique sur l'entrepreneuriat à l'intention des migrants et des réfugiés. Il existait plusieurs points communs entre ce guide et l'approche du Gouvernement suisse en matière de migration et de développement : il était important d'intégrer les migrants et les réfugiés dans les écosystèmes entrepreneuriaux locaux, même si les situations pouvaient varier, et il fallait créer des écosystèmes entrepreneuriaux inclusifs adaptés aux besoins et aux contextes

locaux. La responsabilité de la mise en œuvre devait incomber à l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial (le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les institutions locales). Dans de nombreux cas, les associations locales étaient les moteurs de l'intégration, mais cela devait se faire en synergie avec la population locale, qui pouvait se trouver dans des conditions tout aussi défavorables. À cet égard, il était prioritaire de régler la question du statut juridique des migrants pour faciliter leur intégration.

27. Un expert a rappelé que de nombreux migrants, par exemple au Moyen-Orient, étaient installés dans des centres urbains et non dans des camps. Il importait donc d'adopter des mesures visant à les intégrer dans les communautés locales et de reconnaître le rôle dynamique que les autorités locales devaient jouer dans ce contexte. À cet égard, plusieurs experts ont relevé que les études de cas figurant dans le guide pratique sur l'entrepreneuriat à l'intention des migrants et des réfugiés publié par les trois organisations précédemment citées mettaient clairement en évidence les avantages qui pouvaient découler de la création d'entreprises. Les migrants et les réfugiés entrepreneurs créaient des emplois, fournissaient des services, payaient des impôts et contribuaient à la vie de la communauté locale, ce qui leur permettait d'être acceptés et reconnus. L'aide publique devrait être fournie également au niveau local, en collaboration avec les fonctionnaires locaux, les associations, les groupes de défense et les organisations internationales. Les municipalités d'accueil pourraient offrir aux migrants des possibilités d'apprentissage et de réseautage, en particulier en collaboration avec le secteur privé. Les autorités locales pourraient également fournir des incitations et investir dans les infrastructures pour encourager l'esprit d'entreprise des migrants. Comme les groupes de chefs d'entreprise locaux pouvaient parfois être hostiles aux migrants, il fallait déployer une stratégie de communication dynamique pour informer la population locale et dissiper les mythes. La réinstallation de migrants dans des petites villes pouvait également contribuer à rajeunir une population vieillissante et à améliorer les chances d'intégration économique réussie des migrants.

28. Un expert a présenté le travail de son organisation auprès des réfugiés et des migrants, en soulignant qu'il importait de combler le fossé entre le secteur privé et les organisations à but non lucratif. Un réseau local solide permettait d'améliorer l'accès des réfugiés et migrants entrepreneurs au financement et de faire pression en faveur de la création d'un environnement réglementaire favorable. Il fallait accorder une période de transition plus longue aux réfugiés et aux migrants désireux de créer leur entreprise, car dans la plupart des pays européens, la crainte de perdre immédiatement les prestations sociales les décourageait clairement de créer et d'officialiser leur entreprise. À cet égard, les gouvernements devaient prévoir une période de transition plus longue après le démarrage de l'entreprise avant de mettre fin aux aides sociales.

29. Les universités pouvaient également contribuer à l'intégration des migrants et des réfugiés dans les communautés locales. La technologie et l'apprentissage mixte, par exemple, pouvaient aider à créer des réseaux. Les pépinières d'entreprises pourraient être dotées de mentors chargés d'enseigner et d'offrir des possibilités de réseautage aux migrants. Il fallait développer l'accès au capital, améliorer les outils de mesure et augmenter le nombre d'experts universitaires capables d'étudier l'entrepreneuriat des migrants. En outre, il était nécessaire de mieux faire connaître la phase préalable à la migration, et notamment les préoccupations et motivations des personnes qui allaient être déplacées.

30. Un expert a souligné le rôle que la chaîne de blocs pouvait jouer en favorisant l'accès des réfugiés et des migrants aux infrastructures de paiement et de transfert, qui leur était souvent fermé. L'accès à ces infrastructures était une condition essentielle de l'intégration des réfugiés et des migrants dans les écosystèmes entrepreneuriaux. Il servait également les intérêts des collectivités locales, à condition qu'elles mettent en place des incitations appropriées pour encourager la création d'entreprises. Il fallait trouver un juste équilibre entre un excès et un manque de réglementation pour que de nouvelles technologies telles que la chaîne de blocs puissent être déployées en toute sécurité au profit des consommateurs et des entrepreneurs.

31. Il était compliqué pour les migrants, en raison de leur statut juridique précaire, de se lancer avec succès dans la création d'entreprise dans une optique à long terme. À cet égard,

un expert a suggéré qu'un document d'identité simplifié ou un passeport de migrant soit créé pour aider à remédier à cette situation. Grâce à des logiciels et aux technologies de l'information, les organisations pouvaient contrôler, suivre et distribuer efficacement des aides aux réfugiés et aux migrants. Un autre expert a expliqué comment la technologie de la chaîne de blocs pouvait aider les organisations non gouvernementales à lever et à recouvrer l'impôt, à appuyer la distribution de prêts et à fournir des services d'assurance aux entrepreneurs. Grâce à un logiciel d'imagerie par satellite, on pouvait suivre les mouvements des réfugiés et des migrants et ainsi les guider dans les zones dangereuses, et leur apporter plus facilement de l'aide. Il fallait simplifier les réglementations pour encourager les petits entrepreneurs à démarrer leur activité, et toutes les parties devaient collaborer pour créer des synergies.

32. Les participants à la réunion-débat ont discuté du rôle des réseaux de diasporas, des programmes de transfert de connaissances des expatriés et des systèmes de suivi internationaux solides fondés sur une évaluation fiable des effets.

## **5. Promouvoir des écosystèmes entrepreneuriaux inclusifs dans le monde numérique**

33. Une réunion-débat sur les écosystèmes entrepreneuriaux inclusifs dans le monde numérique a réuni des experts représentant les entités suivantes : Avocet Natural Capital (Royaume-Uni) ; Council of Ethnic Minority Voluntary Sector Organizations Scotland (Royaume-Uni) ; l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) (Suisse) ; la Fondation pour la science et la technologie arméniennes (Arménie) ; Fondetec (Suisse) ; Kubinga (Angola) ; The Great Village (France) ; et l'Université du Hertfordshire (Royaume-Uni).

34. Un expert a décrit le développement d'un écosystème local. Depuis sa création, son entreprise était venue en aide à plus de 600 entreprises en accordant des prêts directs, en proposant des espaces de travail collaboratifs, et en fournissant des services de mentorat et d'accompagnement. Un programme suisse, par exemple, avait obtenu un taux de survie de 90 % des entreprises après cinq ans, ce qui était bien supérieur à la moyenne enregistrée à Genève. L'expert était d'avis que la concurrence commerciale pouvait permettre de créer un écosystème inclusif. Son entreprise avait soutenu le prix IDDEA, décerné aux projets d'entreprises potentiellement viables ayant un impact sur la société et sur l'environnement. Dans le domaine du numérique, la technologie soulevait trois grands enjeux : le marketing numérique, la gestion financière et l'automatisation des processus. Les entrepreneurs avaient besoin de modèles, du soutien de leurs pairs et de plateformes abordables qui offraient des solutions à de nombreuses entreprises. La plateforme Genève Avenue, par exemple, permettait aux entreprises locales d'être présentes en ligne.

35. Une autre experte a déclaré que l'environnement numérique offrait la possibilité de créer un écosystème entrepreneurial beaucoup plus inclusif. Elle avait mis en place une plateforme pour permettre aux gens de collaborer, d'échanger des idées et de se fixer un but commun en créant une communauté virtuelle fondée sur les valeurs et non sur les traits de personnalité. Diverses initiatives avaient été lancées sur cette plateforme, dont certaines visaient à former des entrepreneurs, à aider les femmes à réintégrer le marché du travail et à aider les entreprises à s'engager dans des projets à impact.

36. Un expert a décrit son expérience de la création d'un pôle scientifique et technologique en Arménie. La fondation qu'il représentait avait créé, dans un bâtiment qui était une coquille vide, un centre d'incubation et d'accélération inclusif et axé sur l'innovation qui offrait des bourses aux doctorants les mieux notés des universités du pays. La fondation avait collaboré avec la diaspora arménienne pour créer un réseau d'investisseurs providentiels en tirant parti des vastes réseaux d'Arméniens qui existent à travers le monde.

37. Un jeune entrepreneur a parlé des écosystèmes inclusifs en se fondant sur son expérience de cofondateur d'un service de covoiturage en Angola. Parmi les obstacles à la création d'une nouvelle entreprise dans un pays parmi les moins avancés figuraient le manque d'accès à Internet des clients et des employés potentiels. L'entrepreneur a dit que dans son pays le manque de matériel en langue maternelle empêchait la population d'accéder aux services numériques, ce qui constituait un immense obstacle au



développement du numérique. Il fallait accroître l'efficacité de l'investissement à impact, offrir des incitations fiscales et fournir des ressources telles que celles du centre Empretec de la CNUCED en Angola.

38. Un autre expert a décrit les travaux que son organisation menait avec les groupes ethniques minoritaires en Écosse. En dépit de la discrimination qui était pratiquée sur le marché du travail, les migrants en Écosse recevaient une aide à la création d'entreprises sociales. L'expert a déclaré que les gouvernements pourraient mieux appuyer ce type d'entreprises en fournissant des moyens de financement abordables aux organismes privés en vue d'apporter un soutien ciblé aux communautés exclues.

39. Un autre expert a déclaré qu'un modèle économique inclusif et durable pourrait permettre de régler les grands problèmes de durabilité que le monde rencontrait en établissant une économie agricole circulaire. L'organisation qu'il représentait promouvait l'agriculture durable, l'énergie renouvelable et les carburants verts. En mettant au point une approche plus circulaire de l'agriculture et de l'énergie, l'organisation aidait les agriculteurs à dégager durablement des profits.

40. Selon une autre experte, les institutions technologiques devaient redoubler d'efforts pour créer un environnement propice à l'entreprenariat, notamment en fournissant des fonds supplémentaires. L'organisation de l'experte avait lancé trois initiatives pour renforcer l'inclusion : organisation de réunions publiques où des personnes de tous horizons pouvaient rencontrer les scientifiques et ingénieurs de l'organisation, mise en place d'un réseau international de pépinières d'entreprises, et financement intégral d'une formation d'été à destination des entrepreneurs de haute technologie au sein de l'organisation.

41. Un expert s'est penché sur les effets pervers que la quatrième révolution industrielle pourrait avoir, notamment pour les consommateurs en entraînant une réduction du choix et une hausse des prix. L'un des principaux obstacles était la concentration du capital et de l'énergie entre les mains d'un petit nombre de grandes entreprises technologiques, qui pourraient choisir d'extraire ou de créer de la valeur. La numérisation des économies aurait une incidence sur l'égalité entre les sexes, étant donné la disparité qui existait en matière de compétences numériques et d'accès au numérique.

## **6. Dépasser la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre de la contribution des entreprises aux objectifs sociaux**

42. Une réunion-débat a porté sur l'évolution de la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre de la contribution des entreprises aux objectifs sociaux.

43. Ont participé à la réunion-débat des experts des entités suivantes : B Lab (Suisse) ; Center for Corporate Responsibility and Sustainability, de l'Université de Zurich (Suisse) ; Family Business Network International et B Market Builder (Singapour) ; le Centre d'innovation industrielle, complexe industriel de Rusayl (Oman) ; Inter IKEA Group on Sustainability (Suède) ; International Institute for Management Development (Suisse) ; le Groupe Lafarge Holcim (Suisse) ; LGT Capital Partners (Suisse) ; et Swiss Sustainable Finance (Suisse).

44. Un expert a fait observer que le concept de responsabilité sociale des entreprises avait évolué ces dernières années. Les entreprises avaient réussi à réduire les incidences négatives de leur activité sur l'économie, la société et la gouvernance, mais elles devaient dorénavant s'attacher à accroître les effets positifs de leur activité. Toutefois, le système actuel de comptabilisation du risque et du rendement faisait qu'il était plus difficile pour les entreprises d'investir dans les pays en développement ou d'intégrer à leurs chaînes d'approvisionnement des PME de ces pays. L'expert a estimé que le discours devait changer et que les responsables de l'élaboration des politiques devaient commencer à réfléchir davantage à la façon dont l'investissement dans les pays en développement pourrait favoriser le développement durable en établissant des liens véritables avec l'écosystème commercial local.

45. Une autre experte a décrit la vision de son entreprise : créer un meilleur quotidien pour le plus grand nombre de personnes possible. Son entreprise avait défini son programme de développement durable jusqu'en 2030, dont les objectifs étaient de faire en

sorte que son activité soit favorable à l'économie circulaire et sans incidence sur le climat, de promouvoir un mode de vie sain et durable et de contribuer à l'avènement d'une société juste et équitable. Il était en effet possible pour les entreprises de faire évoluer leurs pratiques pour intégrer le développement durable à leurs activités de base.

46. S'agissant de l'évolution de la responsabilité sociale des entreprises et des entreprises durables, un expert a indiqué que la quantité de données disponibles sur la responsabilité sociale des grandes entreprises avait considérablement augmenté au cours des vingt dernières années. Cependant, cela témoignait davantage du fait que les entreprises rendaient leur modèle d'activité plus durable que d'une véritable avancée sur la voie du développement durable. Dans le système bancaire actuel, les décisions d'investissement étaient prises en fonction des risques et du rendement. Les tentatives de prise en compte des questions d'environnement, de société et de gouvernance n'aboutissaient pas à de véritables investissements dans le développement durable. L'expert estimait que, pour susciter le changement, les analystes devaient éveiller l'intérêt des détenteurs d'actifs pour les questions de développement durable. La prochaine génération s'intéresserait davantage aux incidences et à la valeur et serait en mesure de réorienter les structures existantes.

47. Un autre expert a dit que son organisation tentait de créer une structure de marché propice à une économie durable. Étant donné que les entreprises ne pouvaient gérer que ce qu'elles pouvaient mesurer, il fallait leur fournir un outil de référence qui intègre pleinement le développement durable au modèle d'activité. Les travaux étaient axés sur la réalisation des objectifs de développement durable et, pour progresser, l'entreprise de l'expert collaborait avec le Pacte mondial des Nations Unies afin d'intégrer efficacement les objectifs de développement durable à son outil de mesure.

48. Compte tenu des visées à long terme des entreprises familiales, un expert a déclaré que ces entreprises étaient bien placées pour ouvrir la voie au capitalisme inclusif en adoptant un comportement plus éthique. La réalisation des objectifs de développement durable pourrait offrir aux entreprises des débouchés d'un montant de 12 000 milliards de dollars. Les entreprises familiales menaient des activités plus durables, par exemple en travaillant avec des personnes issues de communautés à faible revenu pour améliorer la répartition, en payant des prix plus élevés pour les produits de base, en s'approvisionnant en métaux précieux de façon éthique et en concevant des technologies propres.

49. Un autre expert a déclaré que son organisation s'employait à exercer une influence positive en prenant des mesures pour maximiser la valeur issue de l'économie circulaire et en s'efforçant d'atteindre les objectifs de durabilité. Par exemple, un grand prestataire de services de gestion des déchets veillait à ce que les déchets soient gérés et utilisés de manière durable. Un autre projet intitulé 14 Trees était un exemple d'intraprenariat. Lancé par un stagiaire de l'organisation, il avait attiré 10 millions de francs suisses de capitaux. Il avait permis de remplacer les matériaux de construction à forte intensité énergétique au Malawi par des matériaux durables et était en cours d'exécution dans 15 autres pays africains. Répondant à une question d'un autre expert, l'expert a indiqué que son organisation participait à des projets de captage du carbone par des entreprises, notamment avec la Commission européenne.

50. Un expert a déclaré que par le passé, la politique de son organisation se limitait à exclure les entreprises nuisibles de son portefeuille d'investissements, mais qu'elle privilégiait désormais le développement durable. Son organisation avait créé ses propres outils d'évaluation pour régler le problème de la communication, dans les rapports internes, d'informations non fiables dans ce domaine. Le capital-investissement était un bon moyen d'encourager les pratiques durables. Du côté des clients, les investisseurs considéraient que les objectifs de développement durable étaient dignes d'intérêt, mais seul un faible pourcentage d'entre eux allouaient des capitaux à ces objectifs ou en tenaient compte dans leur portefeuille. L'organisation de l'expert avait estimé que l'activité des entreprises influait négativement sur les objectifs de développement durable ; toutefois, d'autres analyses avaient montré que les entreprises les plus performantes obtenaient des résultats dans de nombreux domaines. Ensemble, les entreprises et les investisseurs pouvaient contribuer au développement durable.

51. Un expert a décrit la manière dont l'innovation sociale des entreprises pouvait apporter des solutions novatrices plus efficaces aux problèmes sociaux et environnementaux. Pour obtenir des résultats en matière de développement durable, les entreprises devaient se fixer un objectif important et à le poursuivre avec l'idée d'avoir un impact. Ce type d'activité devait faire partie du modèle d'activité de base. Un autre expert a déclaré que les gouvernements cherchaient à conserver leur pouvoir de réglementation, au détriment de l'innovation.

52. Un expert a demandé si le nouveau système de financement durable, comme l'approvisionnement en cacao de la Suisse, répondait simplement aux besoins des investisseurs ou s'il faisait réellement une différence dans les pays les moins avancés. Un autre expert a répondu que les banques avaient un rôle à jouer pour ce qui était d'informer les clients et que l'Union européenne parvenait bien à discerner les investissements verts bénéfiques. Un autre expert a reconnu ce manque de visibilité et a fait observer que le nouveau dispositif mis en place dans le cadre du Pacte mondial contribuerait au règlement de ce problème.

53. Plusieurs experts sont convenus que l'élaboration d'un cadre directif efficace encourageant les pratiques commerciales responsables et les partenariats public-privé multipartites pourrait aider les entreprises nationales, en particulier les petites entreprises, à répondre aux exigences de durabilité des acheteurs mondiaux et à avoir un comportement responsable sur les plans social et environnemental.

## **7. Tirer parti de l'investissement à impact**

54. Une réunion-débat a été consacrée à la manière de créer des liens entre les entrepreneurs se souciant du développement durable et les investisseurs à impact et de les renforcer. Y ont participé des experts représentant les entités suivantes : l'Institut de hautes études internationales et du développement (Suisse) ; l'Organisation internationale du Travail ; le Ministère du commerce extérieur de l'Équateur ; Moeda (Brésil) ; l'Organisation de coopération et de développement économiques ; Sela Technologies (Nigéria) ; et Sustainable Development Goals Lab, Office des Nations Unies à Genève.

55. Une experte a fait observer que, dans de nombreux pays, les organismes de promotion de l'investissement étaient chargés de promouvoir l'investissement et de modifier les lois. En Équateur, par exemple, une nouvelle loi axée sur les incitations en faveur des secteurs prioritaires était entrée en vigueur. Parmi les mesures prévues figuraient l'octroi d'exonérations fiscales aux PME dans certains secteurs et le recensement des investissements et des zones économiques spéciales qui pourraient servir à attirer les investissements dans les secteurs ciblés. Cela encourageait et aidait les investisseurs à apporter leur contribution aux communautés locales, par exemple en créant de nouveaux emplois. Grâce à cette nouvelle approche, l'investissement étranger direct était en hausse. L'experte était d'avis que la CNUCED pourrait contribuer à promouvoir l'investissement du secteur privé en partageant les meilleures pratiques en matière d'investissement à impact issues du monde entier.

56. Un autre expert a fait part de ses conclusions sur la responsabilité sociale des entreprises. À la demande des investisseurs ainsi que des philanthropes et des particuliers fortunés qui étaient intéressés par le modèle de l'investissement à impact, les entreprises s'efforçaient de plus en plus d'aller au-delà de la responsabilité sociale pour apporter une contribution sociale. En plus d'accroître les revenus, l'investissement à impact pourrait mettre l'innovation au service de l'élaboration de nouvelles solutions, de l'obligation de rendre des comptes (tenir les organisations responsables des résultats sociaux et environnementaux) et du développement durable (grâce à l'investissement dans des organisations disposant d'un modèle d'activité viable). Le marché de la responsabilité sociale des entreprises dans le domaine de l'investissement à impact était encore limité, car de nombreuses entreprises axaient leurs efforts sur les services financiers et le microfinancement. Toutefois, il prenait de plus en plus d'ampleur et d'importance dans les pays développés comme dans les pays en développement. Malgré cette évolution prometteuse, les investissements à impact restaient concentrés dans les secteurs traditionnels, laissant de côté les secteurs à impact et à risque plus élevés, tels que l'eau, la santé et l'éducation, qui en avaient besoin. Ils pouvaient contribuer à faire progresser

l'industrie en orientant les investissements vers les domaines où ils étaient le plus nécessaires, en apportant des solutions nouvelles et plus efficaces, en améliorant les données et en mettant en place des mesures d'appui.

57. Une experte a déclaré que son entreprise prenait des mesures pour résoudre certains des problèmes susmentionnés. Dans certains pays, les taux d'intérêt des prêts accordés aux entreprises dirigées par des femmes pouvaient atteindre 100 %. La technologie de la chaîne de blocs pouvait fournir aux petites entreprises, notamment celles détenues des femmes, un cadre leur permettant de lever des fonds au niveau local et à un coût beaucoup moins élevé. De même, la cryptomonnaie pouvait être utilisée pour aider à financer le démarrage d'entreprises. Les nouvelles technologies avaient commencé à offrir de nouvelles possibilités de financement de projets. Cependant, elles pouvaient aussi créer des difficultés en matière de réglementation et d'orientation. Les responsables de l'élaboration des politiques devaient donc s'efforcer de protéger les investisseurs et les entreprises, mais éviter de trop réglementer ce nouveau secteur.

58. Un autre expert a déclaré que, pour trouver des solutions aux problèmes de développement durable, il fallait mener une action décloisonnée et adopter une approche interorganisations. Il n'existait pas de lien entre les projets de développement durable et les investissements à impact. Le Sustainable Development Goal Lab s'était efforcé de combler le fossé entre secteur financier et le développement international en réunissant des acteurs des deux communautés pour partager leurs compétences et encourager la collaboration. Ce groupe s'employait à rendre possible la réalisation d'investissements d'un montant adéquat et dans les domaines à haut risque et à fort impact. Le Sustainable Development Goal Lab s'employait à créer la plateforme « Pipeline Builder » pour rendre les projets accessibles aux investisseurs à impact, par exemple en prévoyant les précautions à prendre ou en regroupant les possibilités d'investissement de faible montant.

59. Une experte a déclaré que son organisation travaillait avec des investisseurs à impact pour atteindre l'objectif de développement durable 8, qui, à lui seul, nécessitait 7 milliards de dollars de fonds par an. Il importait de garantir la qualité des travaux. L'organisation s'efforçait de gérer les risques liés à la qualité des travaux grâce à des fonds d'investissement à impact, par exemple en gérant les risques liés au travail des enfants, à la santé et à la sécurité et en aidant les entreprises des pays en développement à lutter contre l'abus d'alcool chez les travailleurs. En outre, l'organisation pouvait contribuer à réunir les différents partenaires d'investissement et d'exécution autour de la question du travail décent. De même, elle pouvait fournir aux investisseurs à impact des indicateurs et des normes concernant le travail décent, en s'appuyant sur les travaux déjà entamés avec les investisseurs à impact. L'experte a cité un document technique contenant de plus amples informations à ce propos<sup>4</sup>.

60. S'agissant de la manière dont le secteur privé pourrait apporter des solutions à certains des problèmes décrits par les orateurs précédents, un autre expert a dit que, pour répondre aux grands besoins d'investissement au Nigéria, il avait examiné la façon dont le financement pouvait aller aux endroits et aux personnes qui en avaient le plus besoin. Grâce aux nouvelles technologies et à son entreprise, les communautés pourraient participer à l'évaluation de l'impact. L'information et les capitaux pourraient circuler librement d'un pays à l'autre, et diverses technologies pourraient permettre d'y parvenir. L'expert a notamment expliqué comment les technologies de son entreprise avaient été utilisées pour offrir les structures et les plateformes permettant aux partenaires de collaborer et aux capitaux de toucher les communautés. De nouveaux indicateurs et de nouvelles monnaies pouvaient désormais être mis au point, par exemple pour l'impact social ou environnemental. Les gains réalisés pourraient servir à acquérir d'autres biens sociaux ou environnementaux.

61. Un expert a déclaré que le débat sur l'investissement à impact en était à un moment crucial. Il y avait, à l'échelle mondiale, un manque de liquidités et d'argent, et on allait assister à un transfert de richesse d'un montant de 68 000 milliards de dollars des baby-

<sup>4</sup> P. Elmer, M. Marino, P. Richter et E. Zhang, 2018, *Innovative finance: Putting your money to (decent) work*, Document n° 75 (Bureau international du Travail, Genève).

boomers vers la génération Y, ce qui pourrait combler le déficit de financement des objectifs de développement durable. Alors que les baby-boomers se préoccupaient surtout du rendement des investissements, la génération Y évaluait l'impact social de ses investissements, et ce, en dépit des risques accrus. La clientèle de détail avait le potentiel de combler le déficit de financement. Du point de vue de l'Union européenne, il y avait lieu de passer d'une approche fondée sur les enjeux environnementaux et sociaux et la gouvernance à une démarche mettant davantage l'accent sur les objectifs de développement durable. L'Union européenne avait créé un fonds pour l'investissement durable et fixé les conditions applicables aux projets de développement durable. L'expert a déconseillé de rendre ces conditions trop lourdes, car cela pourrait limiter la participation des grands groupes industriels. La technologie financière pourrait permettre de faire en sorte que l'investissement à impact aille directement aux projets.

## 8. Concilier les risques et les possibilités : l'avenir des politiques d'entrepreneuriat

62. Une réunion-débat a porté sur les liens entre les politiques d'entrepreneuriat inclusives et les politiques sociales. La médiocrité des dispositifs de protection sociale ou leur absence fréquente pour certaines catégories de travailleurs avait tendance à aggraver l'insécurité économique et les inégalités. Si les politiques qui créaient des possibilités pour tous étaient importantes, il en allait de même pour les politiques de réduction des risques.

63. Ont participé à la réunion-débat des experts représentant les entités suivantes : le Département du développement de l'industrie et de l'entrepreneuriat des Seychelles ; Fundación Empretec Argentina (Argentine) ; Empretec Uruguay (Uruguay) ; l'Institut de hautes études internationales et du développement (Suisse) ; la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (Autriche) ; l'Université de Fribourg (Suisse) ; l'Université de Salerne et International Council for Small Business (Italie).

64. Aux Seychelles, par exemple, le Gouvernement poursuivait une stratégie de développement durable axée sur l'agriculture, la pêche, les services financiers et le tourisme. La transition vers le développement durable reposait sur le développement de l'économie bleue et de l'écosystème entrepreneurial du pays.

65. En Uruguay, l'industrie textile et l'industrie manufacturière avaient besoin d'innovations inclusives pour que les groupes marginalisés ne soient pas oubliés. C'est ainsi qu'Empretec Uruguay interagissait avec ses bénéficiaires afin qu'ils puissent donner leur avis et mettre au point les modalités d'assistance. Empretec, qui considérait ses bénéficiaires finaux comme des agents du changement, avait conçu de nouveaux programmes pour les femmes qui étaient des entrepreneuses et des détenues.

66. Pour garantir l'inclusion des groupes défavorisés, une organisation internationale cherchait à simplifier et à rationaliser les règles et règlements applicables aux entreprises en créant une nouvelle personne morale pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. La plupart de ces entreprises participaient à l'économie informelle, ce qui avait des répercussions majeures sur la sécurité sociale, la protection en matière de santé et les recettes fiscales. L'entité proposée établirait une distinction entre le patrimoine de l'entreprise et les biens personnels de son propriétaire et accorderait une personnalité juridique aux petites entreprises. Une entreprise qui était une personne morale avait plus de chances d'obtenir des crédits, d'entrer dans les chaînes de valeur et de recruter des employés en dehors du cercle de la famille et des amis. Une nouvelle loi type ciblerait les entrepreneurs individuels travaillant dans l'économie informelle ou les entreprises informelles plus ambitieuses ou les jeunes entrepreneurs et les entrepreneuses dans le monde entier.

67. En Argentine, le programme Empretec avait adopté une approche durable et inclusive de l'entrepreneuriat dans le cadre d'un nouveau projet intitulé « Comunidades con Valor ». Même les personnes en situation difficile étaient désireuses d'améliorer leurs conditions de vie, et les responsables de l'élaboration des politiques pouvaient les aider à y parvenir. Les systèmes éducatifs des pays en développement et des pays émergents préparaient les gens à devenir des employés et non des entrepreneurs. Selon l'expert, il fallait promouvoir l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge.

68. En Géorgie et en Arménie, les travaux de recherche menés sur des cohortes de travailleurs indépendants et de microentreprises et petites entreprises montraient qu'il était rare que les microentreprises du secteur informel se développent ou entrent dans le secteur formel. Le concept de survie était plus adapté aux acteurs économiques qui mettaient en jeu leur existence qu'aux entrepreneurs qui prenaient des risques sur les coûts fixes. Il fallait améliorer la terminologie et les données statistiques concernant l'écosystème entrepreneurial et renforcer les liens entre la politique sociale et la politique de l'entrepreneuriat. Il fallait en outre que les fondations, les organisations internationales, les pépinières d'entreprises et les communautés locales travaillent ensemble.

69. En Ouganda, des travaux de recherche sur l'exclusion des acteurs économiques indépendants qui tentaient de survivre montraient que le travail indépendant n'était pas neutre du point de vue du genre. Le travail indépendant informel était généralement plus important chez les femmes que chez les hommes. Dans certains pays en développement, les petites entreprises appartenant à des hommes obtenaient de meilleurs résultats que celles appartenant à des femmes. Cette situation pouvait s'expliquer par la discrimination juridique découlant du droit de la famille et des normes sociales, la répartition de la propriété des actifs et la scolarisation au-delà de l'école primaire. Les femmes allouaient généralement davantage de ressources à la garde des enfants et à l'éducation primaire, et avaient donc moins d'argent à investir dans leur entreprise. Dans ce contexte, une bonne solution pouvait consister à garantir un accès aux comptes d'épargne et à élaborer des politiques sociales établissant des structures de garde d'enfants. Il existait des possibilités d'établir des liens entre les femmes de la communauté rurale et les femmes des centres urbains, comme celles offertes par un programme d'assistance technique mis en œuvre au Kenya avec les femmes massais dans les zones rurales. Un expert a déclaré que la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe offrait l'occasion de réformer le régime des droits de propriété et de le rendre plus équitable pour les femmes touchées par des catastrophes naturelles.

## 9. Séance plénière de clôture

70. Résumant les débats, la Présidente a déclaré que les experts participant à la session – décideurs, hommes d'affaires, leaders d'opinion et entrepreneurs – avaient en commun une forte volonté de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Les principaux points qui ressortaient de leurs débats étaient les suivants :

a) Il faudrait que les progrès accomplis dans tous les domaines soient sensiblement accrus si l'on voulait atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Comme les responsables de l'élaboration des politiques ne pouvaient y parvenir seuls, ils s'appuieraient sur la contribution des entreprises et des communautés durables ;

b) L'entrepreneuriat inclusif offrait de nombreuses possibilités aux groupes marginalisés, et contribuait à l'inclusion sociale en garantissant à tous des chances égales de diriger une entreprise ;

c) Les experts reconnaissaient l'importance des programmes et des politiques qui ciblent et soutenaient les entrepreneuses et saluaient les résultats remarquables que les femmes pouvaient obtenir lorsqu'elles recevaient l'appui nécessaire ;

d) Il fallait mettre en place des écosystèmes entrepreneuriaux efficaces et favorables, ce qui pouvait être fait en décloisonnant et en favorisant la coopération et la coordination à tous les niveaux de gouvernance. Il importait d'encourager la collaboration entre le secteur public, les organisations non gouvernementales et les associations de femmes et de jeunes, ainsi que la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement pour construire des communautés résilientes et promouvoir des stratégies de réduction des risques de catastrophe ;

e) Les jeunes, bien représentés à la session, étaient une source d'inspiration pour tous ceux qui s'attachaient à lutter contre les problèmes de durabilité ;

f) On s'intéressait aux entreprises ayant un but, aux investissements à impact et à la contribution que pouvait apporter le secteur privé au développement durable. Toutes les

parties prenantes devaient travailler ensemble pour élaborer les bons cadres, créer les bonnes conditions et informer les investisseurs des initiatives propices au changement ;

g) Même si un éventail d'initiatives nationales et internationales présentées lors de la session témoignaient de la diversité des travaux menés dans ce domaine, il n'existait pas d'outil d'évaluation comparative. Les organisations internationales devraient donc poursuivre leurs travaux de recherche pour mesurer les résultats et les incidences des politiques et pratiques de promotion de l'entrepreneuriat sur le développement durable et inclusif ;

h) À l'issue de la session, la Réunion d'experts pluriannuelle a recommandé, entre autres contributions, que la CNUCED :

i) Continue d'œuvrer à la diffusion et à la promotion des meilleures pratiques en matière d'investissement, d'innovation et d'entrepreneuriat ;

ii) Aide à faciliter l'action menée par la communauté internationale et le secteur de l'investissement pour comprendre et mesurer l'impact des investissements et informer les investisseurs des possibilités qui s'offrent à eux ;

iii) Revoit le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat afin de le mettre en pleine conformité avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'intégrer les enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre depuis sa création, en 2012.

## **II. Questions d'organisation**

### **A. Élection du Bureau**

71. À sa séance plénière d'ouverture, le 17 juin 2019, la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable a élu M<sup>me</sup> Ibtissam R. Hassan (Égypte) Présidente et M<sup>me</sup> Gayethri Murugaiyan Pillay (Seychelles) Vice-Présidente-Rapporteuse.

### **B. Adoption de l'ordre du jour**

72. Également à la séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.II/MEM.4/19). L'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### **C. Résultats de la session**

73. À sa séance plénière de clôture, le 19 juin 2019, la Réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le résumé de la Présidente serait élaboré après la clôture de la session.

### **D. Rapport de la réunion**

74. Également à sa séance plénière de clôture, la Réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir le rapport final après la clôture de la session.

## Annexe

### Participation\*

1. Les États membres ci-après de la CNUCED étaient représentés à la session :
 

Algérie	Iraq
Arabie saoudite	Italie
Bangladesh	Koweït
Bolivie (État plurinational de)	Maroc
Brésil	Mauritanie
Burkina Faso	Nigéria
Congo	Oman
Côte d'Ivoire	Ouganda
Djibouti	Panama
Égypte	Philippines
El Salvador	Samoa
Équateur	Seychelles
Espagne	Soudan
État de Palestine	Sri Lanka
Fédération de Russie	Suisse
Guatemala	Ukraine
Guyana	Uruguay
Iran (République islamique d')	
2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
  - Centre Sud
  - Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
  - Organisation de coopération et de développement économiques
  - Organisation de la coopération islamique
  - Organisation internationale de la Francophonie
  - Secrétariat du Commonwealth
3. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :
  - Office des Nations Unies à Vienne
  - Programme des Nations Unies pour l'environnement
4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session:
  - Groupe de la Banque mondiale
  - Organisation internationale du Travail
  - Organisation mondiale du commerce
5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 

*Catégorie générale*

  - Chambre de commerce internationale
  - Consumer Unity and Trust Society International
  - International Network for Standardization of Higher Education Degrees

---

\* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.4/INF.7.